

ACTUALITE SOCIALE

10 juillet 2020

Me Laurence VERDIER

Public :

Experts comptables et collaborateurs

Prérequis :

Connaissances de base en droit social

Objectif :

Permettre aux participants de comprendre et d'appréhender toutes les nouvelles règles issues des dernières lois, décrets et circulaires ainsi que des arrêts de la Cour de Cassation afin de leur permettre de les mettre en application au sein de l'entreprise.

Contenu de la formation :

Dossier spécial : Gestion de la crise COVID 19

1. Le nouveau dispositif d'activité partielle
2. Le télétravail
3. Congés payés
4. Arrêts de travail et activité partielle
5. Mesures relatives à la rémunération liées à la crise COVID 19
6. Les visites médicales en temps de crise sanitaire COVID 19
7. Rupture conventionnelle possible pendant la période d'urgence sanitaire
8. Mesures concrètes à mettre en œuvre pour le confinement
9. Gestion du droit de retrait

1ère Partie : Actualité législative et réglementaire

1. Le dispositif des emplois francs généralisé
2. Modalités de dépôt des contrats d'apprentissage à compter du 1er janvier 2020
3. Avantage en nature nourriture : l'évaluation forfaitaire devient possible pour certains dirigeants
4. CDD multi-remplacements : les secteurs concernés par l'expérimentation
5. Deux nouveaux secteurs exclus de la taxe sur les CDD d'usage

2ème Partie : Actualité jurisprudentielle

- 2.1 Le contrat de travail
- 2.2 Rupture du contrat de travail
- 2.3 Rupture conventionnelle
- 2.4 Santé - sécurité
- 2.5 Licenciement pour motif économique
- 2.6 Relations collectives

Moyens pédagogiques et techniques :

Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

Quiz et corrigés

Modalités de suivi de la formation :

Formation à distance en visioconférence.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu :**
- **Durée :** 4h
- **Horaire :** 14h-18h
- **Groupe :** 20 personnes